

BACCALAURÉAT EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE

CHEMINEMENT TYPE

Première année

Automne 1			cr.	Hiver 1			cr.
OBL	APA 1310 Représentation et communication	3	OBL	APA 1410* Habitations et jardins	6		
OBL	APA 1110 Histoire et théorie 1	3	OBL	APA 1330 Lab. d'informatique appliquée	3		
OBL	APA 1210 Connaissance des végétaux	3	OBL	APA 1130 Écologie et développement durable	3		
OBL	APA 1401 Créativité et initiation au projet d'atelier	3	OBL	APA 1240 Technologie, matériaux et assemblage	3		
OBL	APA 1150 Approches de la réception des paysages	3					
Sous Total			15			15	30

Deuxième année

Automne 2			cr.	Hiver 2			cr.
OBL	APA 2410* Espace urbain	6	OBL	APA 2430* Atelier intégrateur 1	6		
OBL	APA 1230 Nivellement, drainage et génie du site	3	OBL	APA 2310* Dessin technique et devis	3		
OBL	APA A2210 Horticulture	3	OBL	APA 2110 Espaces et paysages urbains	3		
OBL	APA 2130 Écologie végétale : théorie et pratique	3	OBL	APA 2330 Analyse et évaluation des paysages	3		
Sous Total			15			15	30

Troisième année

Automne 3			cr.	Hiver 3			cr.
OBL	APA 3410* Espace régional	6	OBL	APA 3430* Atelier intégrateur 2	6		
OBL	APA 3210 Construction avancée	3	OPT	Cours à option (APA)	3		
OBL	APA 3310 Géomatique appliquée	3	OPT	Cours à option (APA)	3		
CHX	Cours au choix (SAUF APA)	3	CHX/ OPT	Cours au choix (SAUF APA) OU Cours à option (APA)	3		
Sous Total			15			15	30
Total							90

* Ces cours ne peuvent être suivis qu'après la réussite de leur(s) préalable(s)

PRÉCISIONS

Afin de compléter le baccalauréat en trois ans, le cheminement type doit être respecté. Pour obtenir le baccalauréat, 12 crédits doivent être suivis en plus des 78 crédits de cours obligatoires.

Possibilités : 1 cours au choix (3 cr.) + 3 cours à option (3 x 3 cr.)
ou 2 cours au choix (2 x 3 cr.) + 2 cours à option (2 x 3 cr.)

Cours à option disponibles :

APA 3115 Histoire et théorie 2 (inscription libre, hiver)

APA 3135 Gestion du paysage et de l'environnement (inscription libre, hiver)

APA 3335 Initiation à la recherche : vous devez vous trouver un directeur de recherche et l'inscription doit être approuvée par la responsable de programme (automne, hiver, été). Une fois ces étapes réalisées, la TGDE pourra vous y inscrire.

APA 3495 Travail dirigé (recherche) : vous devez vous trouver un directeur de recherche et l'inscription doit être approuvée par la responsable de programme (automne, hiver, été). Une fois ces étapes réalisées, la TGDE pourra vous y inscrire.

APA 3441 Projet spécial 1 (1 cr.) (hiver, autorisation requise) **ET** APA 3442 Projet spécial 2 (2 cr.) (hiver, autorisation requise, inscription faite par la TGDE)

APA 3475 Atelier d'été (été, autorisation requise, inscription faite par la TGDE)

APA 3455 Stage (Documents à fournir : lettre d'intention, CV du maître de stage, Annexes I, II et III du syllabus, dates limites à respecter, automne, hiver, été, inscription faite par la TGDE)

Préalables à respecter pour suivre les cours suivants :

APA 1410 : APA 1210 + APA 1310

APA 2410 : APA 1330 + APA 1410

APA 2430 : APA 1240 + APA 2410

APA 2310 : APA 1330

APA 3410 : APA 2330 + APA 2430

APA 3430 : APA 1230 + APA 2310 + APA 3210 + APA 3410

Pour le(s) cours au choix :

Certains cours sont exclus des possibilités pour ce(s) choix de cours. Pour être certaine que son(ses) cours au choix soi(en)t bien crédité(s) dans son cheminement, la personne étudiante doit confirmer l'éligibilité de(s) cours avec la TGDE du programme.

** Veuillez noter que la disponibilité des cours peut varier. Il est de la responsabilité de la personne étudiante de s'inscrire aux cours au choix et à option en respectant le nombre de crédits requis.*